

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 FEVRIER 2021

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le lundi 15 février 2021 à 18H00 à huis clos, compte tenu des dispositions sanitaires actuelles, à la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

→ Interventions pour décrire le projet d'investissement de la Couturerie :

- 18h M Mme LEBRET

- 18h30 Mme COLIN et M. GONCALVES

→ Approbation du compte rendu de la séance du 8 décembre 2020

→ Vente du domaine de la Couturerie

→ Informations diverses

A St Laurent, le 8 février 2021

Le Maire, Fabien MATHIEU

L'an deux mil vingt et un, le huit février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien MATHIEU, Maire.

PRESENTS : MATHIEU - PONS –JAULIN –URSAT –BARANGER –THEBAULT –VANOOSTHUYSE - DUBOIS – FERREIRA - CHESNEAU THOMAS – DELFOLIE - BARON

POUVOIRS : Mme FINET Elodie donne pouvoir à M. MATHIEU

EXCUSEES : Mme MONZIES, Mme FINET

ABSENT : M. FERREIRA-SANTOS

Mme CHESNEAU THOMAS Dolores a été élue secrétaire de séance.

Interventions pour décrire le projet d'investissement de La Couturerie

18 h 00 M. Mme LEBRET

18 h 30 Mme COLIN et M. GONCALVES

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé par le conseil municipal.

VENTE DU DOMAINE DE LA COUTURANDERIE (2021/01)

Vu la délibération 2020/34 du 28 septembre 2020 du conseil municipal de Saint-Laurent pour la proposition de vente du domaine de la Couturerie,

Considérant la réalisation de différentes visites du site,

Considérant la réception de plusieurs offres d'achat au prix de 160 000 euros pour l'acquisition de la propriété "La Couturerie" d'une surface de 18ha 89a 97ca et portant sur les parcelles :

Commune de Vouzeron pour une surface de 7ha 36a 88 ca :

LIEU-DIT	SECTION	N°	SUB	SURFACE	NATURE CADASTRALE	NATURE REELLE	ZONAGE PLU
La Couturerie	AI	181		43 a 10 ca	Prés	Landes Boisées	N
La Couturerie	AI	182		15 a 51 ca	Peupleraies	Bois-Taillis	N
La Couturerie	AI	184		31 a 20 ca	Prés	Landes Boisées	N
La Couturerie	AI	185	A	13 a 55 ca	Prés	Landes Boisées	N
La Couturerie	AI	185	B	8 a 65 ca	Eaux	Etang	N
La Couturerie	AI	186	A	34 a 10 ca	Prés	Landes Boisées	N
La Couturerie	AI	186	B	19 a 60 ca	Eaux	Etang	N
La Couturerie	AI	187		5 ha 61 a 80 ca	Terres	Terres	N et Nb
La Couturerie	AI	188		9 a 37 ca	Jardins	Landes Boisées	Nb

Commune de Saint-Laurent pour une surface de 11ha 53a 09ca :

LIEU-DIT	SECTION	N°	SUB	SURFACE	NATURE CADASTRALE	NATURE REELLE	ZONAGE PLU
La Couturerie	AK	76		2 ha 69 a 40 ca	Bois-Taillis	Bois-Taillis	Nb
La Couturerie	AK	80		21 a 40 ca	Sols	Sols	Nb
Les Manuseries	AK	83		60 a 80 ca	Bois-Taillis	Bois-Taillis	Espace Boisé Classé
Les Manuseries	AK	84		1 ha 00 a 60 ca	Terres	Bois-Taillis	Espace Boisé Classé
Les Manuseries	AK	85		54 a 48 ca	Bois-Taillis	Bois-Taillis	Nb
Le Grand Pré	AK	103		12 a 90 ca	Prés	Landes Boisées	Nb
La Couturerie	AK	151		86 a 53 ca	Terres	Terres	Nb
La Couturerie	AK	152		29 a 67 ca	Terres	Terres	Nb
La Couturerie	AM	69	A	25 a 50 ca	Prés	Landes Boisées	Espace Boisé Classé
La Couturerie	AM	69	B	2 a 50 ca	Eaux	Etang	Espace Boisé Classé
La Couturerie	AM	70		14 a 10 ca	Prés	Landes Boisées	Espace Boisé Classé
La Couturerie	AM	71		31 a 08 ca	Peupleraies	Landes Boisées	Espace Boisé Classé
La Couturerie	AM	72		16 a 80 ca	Prés	Landes Boisées	Espace Boisé Classé
Les Fromenteaux	AM	75		71 a 60 ca	Landes Boisées	Landes Boisées	A
Le Gros Tureau	ZD	29		40 a 64 ca	Landes et Prés	Landes Boisées - Bois-Taillis	Nb
La Couturerie	ZD	30		40 a 95 ca	Prés et Eaux	Landes Boisées - étang	A
Les Fromenteaux	ZD	31		2 ha 74 a 14 ca	Terres	Terres et Bois-Taillis	Espace Boisé Classé et A

La propriété est libre et comprend :

- un ensemble de bâtiments sur la parcelle AK 80 comprenant une ancienne maison d'habitation et dépendances considérée comme bâtiment principal, une ancienne maisonnette servant de local, une ancienne grange aménagée en dortoirs et salle de jeux et un bâtiment annexe
- un puits sur la parcelle AK 80
- un étang sur partie des parcelles ZD 30-AM 69-AI 185-AI 186 d'environ 5 000 m²
- un abri ouvert en bois et recouvert en tôle sur la parcelle ZD 31
- un petit bâtiment sur la parcelle AI 187

L'attention du vendeur et de l'acquéreur est attirée sur les points suivants :

- . L'acquéreur prend l'ensemble des biens en l'état,
- . L'ensemble des bâtiments et des différentes installations peuvent présenter des anomalies de construction ou de fonctionnement et peuvent ne pas être aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur,
- . Le vendeur devra assurer les bâtiments jusqu'au jour de la signature de l'acte authentique de vente. L'acquéreur devra assurer les bâtiments à compter du jour de la signature de l'acte authentique de vente,
- . L'étang peut présenter des fuites ou des vices de construction : le vendeur ne garantit pas l'étanchéité de l'étang et l'état des digues,
- . une servitude de passage existe sur la parcelle cadastrée ZD29. La propriété est traversée par plusieurs chemins ruraux et par un cours d'eau " La Fontenelle",
- . La propriété étant en partie boisée, les arbres sont vendus sur pieds,
- . Risques naturels et technologiques : l'acquéreur est ici informé que les communes de SAINT-LAURENT et VOUZERON sont soumises aux risques naturels et technologiques suivants :
 - Commune de SAINT-LAURENT : mouvement de terrain et feu de forêt
 - Commune de VOUZERON : mouvement de terrain et feu de forêt
- . Zonages environnementaux : une partie de la propriété est concernée par une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et faunistique (ZNIEFF de type 1).

Le Maire propose que M Mme LEBRET et les familles Goncalvez et Colin présentent leur projet d'investissement pour le domaine de la Couturanderie.

Après avoir entendu les différents exposés et après en avoir délibéré, le maire propose un vote à bulletin secret qui est accepté par le conseil municipal : le choix numéro 1 représente celui de M Mme LEBRET et le choix numéro 2 représente celui des familles Goncalvez et Colin.

Résultat du vote

- choix 1 : 6 votes
- choix 2 : 4 votes
- vote blanc : 3

Après délibération, le conseil municipal décide de valider l'offre d'achat à 160 000 euros de M Mme LEBRET Lilian domicilié 2264 route des Chevaliers à Vignoux sur Barangeon. Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

INFORMATIONS DIVERSES

- M. DELFOLIE José fait un point sur la rencontre ENEDIS – différentes possibilités vont être mises à l'étude pour renforcer la ligne électrique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.